



DU CÔTÉ DU RELAIS...

LE PETIT JOURNAL DU RAM, POUR LES ENFANTS,
LES PARENTS, ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Octobre 2019

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (3^{ème} principe)

**Je suis sensible à mon entourage proche
et au monde qui s'offre à moi.**

**Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie,
car mes parents constituent mon point d'origine
et mon port d'attache.**



« Papa et maman sont mes premiers éducateurs et tu peux les écouter. J'aime quand mes parents savent ce que je fais chez toi la journée et mes parents apprécient qu'on leur parle de mes journées... S'il te plaît, j'ai besoin que :

- tu échanges avec mes parents pour qu'ils trouvent des réponses et leurs propres solutions ;
- tu les rassures par rapport à leurs compétences parentales ;
- tu participes avec eux à mon éducation ;
- tu favorises mon ouverture et celle de mes parents vers l'extérieur. »



« Tu sais, j'ai prévu :

- de les convier à des moments ludiques et festifs ;
- de les orienter vers des professionnels extérieurs si besoin ;
- de prendre du temps lors des transmissions pour parler de ta journée ;
- de les informer du déroulement de nos journées par les transmissions et un petit journal de liaison entre nous »

RGPD, c'est quoi ?

Le règlement général pour la protection des données, entré en vigueur en 2018, renforce et unifie la protection des données personnelles en Europe. Cette loi vise à garantir la vigilance et la transparence du traitement de vos données personnelles. Assistants maternels, gardes à domicile, parents, professionnels de l'enfance, nos données sont utilisées quotidiennement. La diffusion d'informations, de photos est l'affaire de tous. Elle implique une réflexion commune pour que vos données soient toujours traitées dans le respect de chacun. Restez vigilants !
Pour en savoir plus : rgpd@cc-peva.fr

Bien accueillir l'enfant avec un contrat d'accueil

Le contrat de travail permet d'articuler les relations entre l'employeur et le salarié. Il est obligatoire et régi selon la convention collective des assistants maternels du particulier employeur de 2004.

Le contrat d'accueil, quant à lui, parle de l'enfant, de ses sensibilités, de ses habitudes, des valeurs des parents et de l'assistant maternel... Il est très vivement conseillé. C'est une pièce essentielle pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles. Il doit être l'outil pour permettre l'échange entre l'assistant maternel et les parents, avant d'accueillir l'enfant. La réforme de la formation des assistants maternels reprend cet item dans son bloc 3 qui s'intitule : « le rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant ». Lors du renouvellement de l'agrément, la PMI peut inviter l'assistant maternel à présenter son contrat d'accueil et à y réfléchir.

Jour férié, jour chômé : le relais vous répond...

Mme D, AM : « la maman de Léa me demande de travailler le 11 novembre. Or, ce jour n'était pas prévu au contrat. Est-ce que je peux refuser ? ».

La réponse du RAM : « Selon la convention collective, si ce jour n'était pas prévu au contrat, vous êtes dans le droit de refuser. Si vous êtes d'accord pour travailler, ce jour devra vous être rémunéré, comme un autre jour. S'il était prévu au contrat, il ne devra pas être majoré ; seul le 1^{er} mai ouvre droit à une majoration à 100%. Attention, même travaillé, un jour férié n'est pas récupérable en jour chômé. » Rapprochez-vous du RAM pour plus d'informations.

Les communes : Abondance, Bernex, Bonnevaux, Champanges, Châtel, Chevenoz, Evian, Féternes, La Chapelle d'Abondance, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly, Meillerie, Neuvecelle, Novel, Publier, Saint-Gingolph, Saint-Paul, Thollon-les-Mémises, Vacheresse, Vinzier.

Les rendez-vous du Relais

Le planning des temps collectifs des assistants maternels et gardes à domicile a dû être modifié. Par conséquent, tous les mardis, il y aura une animation sur LUGRIN.

RAPPEL : Conférence sur la MOTRICITE LIBRE par Anaëlle Anselme, psychomotricienne

Le samedi 28 septembre à 9h30 au RAM, salle des Acacias.

Entrée libre, ouverte à tous sur inscription auprès du RAM.

Vous recherchez un mode de garde ? Vous souhaitez vous renseigner sur les métiers de la petite enfance et les conditions d'exercice des différentes professions ? Vous voulez avoir des renseignements sur les différents modes de garde ?

Le RAM vous propose deux réunions publiques :

*avec la PMI, **le mardi 1^{er} octobre** à la mairie d'Abondance à 20h.

*avec le CCAS d'Evian **le samedi 12 octobre** à 9h30 à la salle des acacias.

Entrée libre, ouverte à tous sur inscription auprès du RAM.

Assistants maternels et gardes à domicile, notez la réunion de rentrée du RAM !

Cette année 2019, le RAM proposera une seule réunion de rentrée. L'objet de cette rencontre sera d'évoquer avec vous la nouvelle organisation des temps collectifs, la programmation des animations de l'année. Nous accueillerons Clément Pichonnier, délégué à la protection des données à la communauté de communes, qui viendra vous présenter les grandes lignes de la loi de 2018 sur le traitement de vos données personnelles auprès des services du RAM et de la PMI, vos droits et obligations dans la vie de tous les jours et le traitement des données que vous recueillez dans le cadre de vos contrats (informations privées, photos des enfants...).

RDV jeudi 3 octobre à 19h30 au RAM.

Entrée libre, sur inscription, réservée aux assistants maternels, gardes à domicile.

« Au pas, au trot, au galop... », théâtre d'ombres pour les tout petits

Elsa Brouze nous propose un théâtre d'ombres, adapté aux tout petits, tiré du livre

« A DADA SUR MON BIDE » ci-contre.

Nous vous donnons RDV **le mercredi 16 octobre à 9h15** à la médiathèque de Publier.

Entrée libre, sur inscription, réservée aux assistants maternels, gardes à domicile.



Il était une fois... Médiathèques d'Evian et Publier

Retrouvez les dates sur <http://www.cc-peva.fr/839-agenda-des-animations.htm>

Temps réservés aux assistants maternels, gardes à domicile.

Les jeux sont arrivés !

« BATAPLOUF », « CUI-CUI »... Vous pouvez vous rapprocher du RAM pour emprunter des jeux !

Prêts réservés aux assistants maternels, gardes à domicile.

Retrouvez toutes nos informations sur www.cc-peva.fr
rubrique « vie pratique », « RAM »



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
8 avenue des Acacias - 74500 EVIAN
ram@cc-peva.fr
Tél. 04 50 74 41 55